

Session 6 – (Anne Perrot) - Faut-il faire confiance à la technologie ?

Cette session propose de d'examiner les liens entre progrès technologique et confiance. D'un côté le progrès technique est responsable de la plus grande part de la croissance des économies, et de ce fait est la principale source d'amélioration des conditions de vie, aussi bien dans les pays développés qu'en développement. Mais de l'autre, chaque vague de progrès technique suscite des mouvements de défiance : d'abord, certaines innovations sont aussi en soi porteuses de nuisances pour l'environnement (glyphosate), la santé (prothèses mammaires), ou la vie privée (utilisation des données personnelles) ; ensuite, la rétention des informations, leur falsification ou la simple crainte de celle-ci peuvent aboutir à la perte de confiance dans les avancées technologiques.

La France est aussi le pays le plus touché par la défiance à l'égard d'institutions ou de biens et de services dont l'utilité et le service rendu est attesté par un consensus scientifique. C'est le cas des vaccins. La croyance dans le fait que les vaccins sont nuisibles, et chose pire encore, que les institutions de la santé publique en France diffusent de fausses informations à leur sujet, est très inquiétante puisqu'elle peut conduire à une sous vaccination, notamment des enfants, et à la réapparition de certaines maladies que la vaccination avait permis d'éradiquer.

En outre, le progrès technique peut détruire des emplois ou simplement transformer la structure des emplois d'une façon jugée menaçante pour les individus : c'est le cas des technologies numériques et de la structuration des plateformes. Il peut déplacer les frontières entre l'humain et « l'artificiel » comme le font certaines biotechnologies et être alors perçu comme une menace pour l'humanité (clonage, manipulation génétique).

On ne peut pas ne pas mentionner à titre d'illustration l'usage qui est fait souvent à leur insu, des données disséminées par les internautes lors de leurs recherches sur internet. On aura beau faire valoir que ces mêmes internautes postent sur leurs comptes personnels de nombreuses données relatives à leur vie privée, une chose est de poster ces informations volontairement dans le cadre d'une activité sociale, une autre est d'apprendre que les données de déplacement collectées par des sites de navigation routière peuvent être conservées et revendues à des tiers. La CNIL a mis en avant le concept « d'absence de surprise » qui devrait prévaloir en la matière : il devrait pouvoir être garanti aux utilisateurs d'internet que leurs données ne seront utilisées qu'aux fins auxquelles ils les destinent. Même s'il est difficile à estimer et à quantifier, ce concept est parlant et son respect devrait améliorer la confiance que les internautes peuvent avoir dans les usages qui sont faits de leurs données.

Ces mouvements de défiance ont des origines multifactorielles. L'une d'elle est l'amplification virale des rumeurs permise par les réseaux sociaux. Dans le cas des vaccins, ce phénomène entre en jeu. On peut aussi incriminer le défaut d'information des populations sur certains enjeux de santé publique (souvent dépourvu de solutions il est vrai) : ce fut le cas du « nuage de Tchernobyl », prétendument arrêté aux frontières de l'est mais dont la responsabilité a bel et bien été reconnue dans le surcroît de cas de cancers, thyroïdiens notamment, survenus à distance de l'évènement. Ou encore du tabac, dont les effets ont été à tout le moins minimisés pendant des décennies.

Face à l'ensemble de ces opportunités mais aussi de ces dangers, le rôle du politique est essentiel, notamment pour renforcer la confiance dans le progrès technologique. Il doit guider les choix de sociétés, réguler quand c'est nécessaire, assurer le respect des règles du jeu.

Garantir sur internet la protection des données personnelles, certifier les sites de notations pour empêcher les campagnes de dénigrement, diffuser auprès du public les informations de santé publique nécessaires à la population, éduquer les jeunes à l'esprit critique et à la vérification des fake news sont autant de moyens dont la puissance publique devrait s'emparer pour restaurer la confiance ou du moins, un salutaire esprit critique vis-à-vis des progrès de la technologie.

Ce sont ces différents sujets qui seront débattus lors de cette session.